



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2018, le conseil municipal de Ville de Sutton a adopté le règlement numéro 221-2-2018 intitulé «Règlement modifiant le règlement 221 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux ».

Ce règlement a pour objet d'ajouter un article afin de prévoir des règles d'après-mandat suivant l'adoption du projet de loi 155.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la Ville, 11, rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **10^{ième}** jour du mois d'**octobre** de l'an **2018**.

Julie Lamarche, OMA
Greffière